

LA POSE DES PRODUITS DE PROTECTION

Métiers concernés

Agents de Propreté :

Industrie agro-alimentaire /
Hôtellerie – Hôtellerie plein air /
Milieu hospitalier : ASH - APH –
AVS

Public concerné

Salariés / Contrat Pro / Travailleurs
Handicapés

Prérequis

Savoir lire et écrire le français

Durée

En fonction du dispositif de
formation

Dispositif de formation

A distance / Mixte (distance et
présentiel) / Présentiel

Matériel

Plateau technique
Vidéoprojecteur

OBJECTIF OPERATIONNEL

Être capable :

⇒ De déposer plusieurs couches protectrices fines et régulières sur le revêtement de sol (grès, pierre, terrazo, bois, liège, linoléum, thermoplastique, caoutchouc...) afin de :

- ↪ Faciliter les opérations régulières d'entretien du sol en limitant les possibilités d'incrustation des salissures,
- ↪ Allonger la durée de vie du revêtement en le protégeant des agressions chimiques et des dégradations physiques,
- ↪ Améliorer l'aspect du sol (aspect brillant ou satiné) sans augmenter pour autant sa glissance.

Modalités d'accès

1. Entretien individuel
2. Test de positionnement
 - a. NON ► Réorientation
 - b. OUI ► Entrée en formation

MODULES

Module 16 : La pose des produits de protection

- Etat initial du sol
- Matériel nécessaire
- Produit et dosage
- Application
- Consommation
- Contrôle du résultat

Modalités d'encadrement pédagogique des séquences

Théorie : formation synchrone en visioconférence interactive avec des horaires précis avec code d'accès connexion pour chaque stagiaire.

Présentiel : pratique ; mise en situation professionnelle ; évaluation.

Modalités de suivi des stagiaires

Synchrone : vérification par le formateur de la connexion de tous les stagiaires aux jours et horaires déterminés.

Auto-formation : délais impartis pour rendre les travaux demandés (QCM et mise en situation).

Fiche suivi parcours :

Travaux demandés → dates – type de travail → rendu → rendu hors délai → non rendu

Méthodes mobilisées

- QCM
- Jeux de rôle
- Mise en situation
- Etude de cas pratique : plateau technique ou poste de travail

Modalités de suivi et d'évaluation

En synchrone : QCM avec correction, échanges et débriefing.

En présentiel : pratique avec mise en situation sur un thème se rapportant au module et débriefing.

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister

Formateur dans le domaine de l'hygiène et la propreté.

Intervenant qualifié avec des années de pratique dans le domaine de l'hygiène et la propreté.

Modalités techniques

Des évaluations sont effectuées tout au long de la formation afin de vérifier l'acquisition des apprentissages et des savoirs avec une appréciation :

Rubrique	A (Acquis)	ECA (En cours d'acquisition)	NA (Non Acquis)

Une évaluation finale en présentiel est prévue en fin de formation avec possibilité de repasser le module en cas d'échec.

Les stagiaires auront les coordonnées du formateur référent qui aura été désigné : téléphone, mail et pourront le joindre selon des créneaux définis à l'entrée en formation afin de répondre aux questions d'ordre technique ou pédagogique au cas par cas.

Le formateur référent effectuera un suivi à 3 mois et à 6 mois des stagiaires avec un questionnaire se rapportant à la vérification de l'application des connaissances acquises.

CONTACT

Martine CEBOLLADA

Directrice ACTION FORMATION Consultante et Coach et RH

04 68 87 67 87 – 06 25 25 87 99

martine@actionformation.fr

